



Charte Déontologique du Thérapeute en Développement Personnel



Préambule

La présente charte définit les principes éthiques, humains et professionnels qui guident ma pratique en tant que **thérapeute en développement personnel**.

Elle a pour objectif d'assurer un cadre de confiance, de respect et de sécurité pour toute personne accompagnée.

1 - Respect de la personne et de sa dignité

- J'accueille chaque client sans discrimination d'âge, de sexe, d'origine, de religion, d'orientation, de statut social ou d'opinion.
 - Je reconnais et respecte la liberté, la dignité, l'intégrité et l'autonomie de la personne accompagnée.
 - Je veille à offrir un cadre bienveillant, sécurisant et respectueux.
-

2 - Confidentialité et secret professionnel

- Je m'engage à la **plus stricte confidentialité** concernant toutes les informations échangées pendant ou en dehors des séances.
 - Je ne transmets aucune donnée ou témoignage sans le consentement explicite du client.
 - Les informations écrites ou numériques (notes, dossiers, fichiers) sont conservées de manière **sécurisée et conforme au RGPD**.
 - Le secret professionnel peut être levé uniquement dans les cas prévus par la loi (danger grave et imminent pour la personne ou autrui).
-

3 - Neutralité et bienveillance

- J'exerce dans une posture **de non-jugement** et de respect absolu de la singularité du client.
 - Je m'interdis toute forme d'influence, de pression, de manipulation ou de prosélytisme (politique, religieux, idéologique ou commercial).
 - Mon accompagnement vise à favoriser **l'autonomie, la conscience et la responsabilité personnelle** du client.
-

4 - Compétence et formation continue

- J'exerce dans les **limites de mes compétences**, selon mes formations et mon expérience.

- Je m'engage à **entretenir et développer mes connaissances** (formations, lectures, supervision, analyse de pratique).
 - Je m'interdis tout acte ou toute pratique relevant exclusivement d'une profession réglementée (diagnostic médical, prescription, psychothérapie au sens légal, etc.).
-

5 - Responsabilité professionnelle

- Je m'engage à exercer mon activité avec **sérieux, prudence et conscience professionnelle**.
 - Je dispose d'une **assurance responsabilité civile professionnelle (RC Pro)** couvrant mon activité.
 - Je m'assure que le cadre de travail (cabinet, visio, domicile) garantit la confidentialité, la sécurité et le confort du client.
 - J'oriente le client vers un autre professionnel compétent (médical, psychologique, social, juridique...) lorsque sa situation dépasse mes compétences.
-

6 - Respect du consentement et du cadre d'accompagnement

- Le client reste **libre d'interrompre** l'accompagnement à tout moment.
 - Toute séance se déroule dans le respect mutuel et avec le **consentement libre et éclairé** de la personne.
 - Les modalités (tarif, durée, fréquence, conditions d'annulation) sont **clairement présentées à l'avance**.
 - Pour les **mineurs**, je m'assure d'obtenir **l'autorisation parentale écrite** avant tout accompagnement.
-

7 - Éthique financière et transparence

- Je pratique des **tarifs clairs, affichés et annoncés à l'avance**.
 - Je délivre systématiquement une **facture ou un reçu** pour chaque prestation, conformément à la législation en vigueur.
 - Je m'interdis toute pratique de dépendance financière ou morale avec le client.
-

8 - Supervision et accompagnement du praticien

- Consciente des enjeux humains de ma pratique, je m'engage à être régulièrement accompagnée par un **superviseur ou pair de confiance**.
- En cas de difficulté éthique, émotionnelle ou relationnelle dans ma pratique, je m'engage à solliciter une supervision appropriée.

9 - Communication et représentation du métier

- Dans ma communication (site, réseaux, supports), je veille à une **présentation honnête et mesurée** de mes compétences et de mes méthodes.
- Je m'interdis toute promesse de résultat ou affirmation trompeuse.
- Je veille à promouvoir une image **éthique et crédible** de la profession de thérapeute en développement personnel.

10 - Engagement personnel

En adhérant à cette charte, je m'engage à :

- Respecter ses principes dans l'ensemble de ma pratique,
- Agir avec intégrité, humilité et respect,
- Contribuer à la reconnaissance éthique et humaine du métier de thérapeute en développement personnel.

Fait à Bourg – de – Péage, le 05/10/2025

Nom du praticien : Léa Rousseau